



# SYNDICAT CGT DU CHU DE POITIERS

2 rue de La Milétrie  
CS 90577  
86021 POITIERS Cedex  
Tel : 05/49/44/44/18  
Fax : 05/49/44/39/24

Poitiers le 2 août 2019

Monsieur DEWITTE  
Directeur Général  
CHU de Poitiers

**Objet :** Préavis de grève local illimité à partir du Mercredi 21 août 2019 pour les ARM.

Monsieur le Directeur Général,

Le Syndicat CGT du CHU de Poitiers vous informe qu'il appelle l'ensemble des Assistants de Régulation Médicale à observer une grève illimitée à partir du :

**MERCREDI 21 AOUT 2019 0H**

Les motifs sont :

- Mise en stage de tous les contractuels,
- Attribution d'une prime pour les contractuels, correspondant à la NBI que touchent les stagiaires et les titulaires de ce secteur,
- Application du taux horaire de nuit pour l'ensemble du personnel fixé par le décret du 10 Mai 2017,
- Activité en augmentation constante sans effectifs supplémentaires,
- Prime de service pour tous les contractuels,
- Intégration de l'ensemble des ARM au projet de la Ministre de la Santé concernant la prime des Urgences au même titre que les paramédicaux,
- Pour une augmentation significative du point d'indice.

Recevez, Monsieur le Directeur Général, mes salutations respectueuses.

Christophe BOUTET

Secrétaire Général  
Du Syndicats CGT  
Du CHU de Poitiers